**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**
État de Vaud

# Notation financière 2022: S&P Global Ratings confirme la note «AAA» du Canton de Vaud, avec perspective stable

**Dans son rapport de novembre 2022, l'agence de notation financière S&P Global Ratings confirme pour la dixième année consécutive la note «AAA» attribuée au canton de Vaud. La perspective reste stable, S&P estimant que «la résilience de l'économie du canton de Vaud et sa stratégie financière prudente aideront à atténuer l'impact d'un environnement budgétaire plus contraint en 2023-2024». Le Conseil d'Etat salue cette nouvelle notation au sommet de l'échelle, qui confirme le bien-fondé de sa politique financière et des choix opérés dans le cadre de son récent Programme de législature…**

Dans son communiqué du 2 décembre, traduit de la version anglaise qui fait foi, S&P Global Ratings considère que la gouvernance et la gestion financière de l'Etat de Vaud restent très fortes. «Cette évaluation est étayée par la planification pluriannuelle prudente et détaillée du Canton, par sa gestion conservatrice de la dette et de la trésorerie et par son pilotage étroit des entités satellites». Toutefois, l'agence souligne d'emblée que l'inflation et la contraction des marchés financiers auront un impact négatif sur les performances budgétaires du canton en 2023 et 2024. «Parallèlement à des baisses d'impôts modérées et à l'absence probable de toute distribution de dividende de la BNS, cela devrait conduire à des déficits budgétaires limités l'année prochaine». S&P compte dès lors que le canton «s'en tiendra à la stratégie financière récemment introduite pour la législature, et visera un budget équilibré d'ici 2025, grâce à des recettes fiscales dynamiques et à des réductions de coûts». Pour l'agence qui évoque à plusieurs reprises la position exceptionnelle du canton en matière de trésorerie, cette stratégie du Conseil d'Etat «permettra de libérer des ressources internes pour les importants projets d'investissement, notamment dans les réseaux de transports publics, les routes, les bâtiments universitaires et les hôpitaux». Depuis 2003, le canton de Vaud soumet chaque année sa situation financière à l'évaluation d'un organisme spécialisé et indépendant. La note qui en résulte traduit le degré de solvabilité, la capacité de l'Etat à honorer ses engagements financiers. Les investisseurs institutionnels exigent désormais ce rating pour prêter des fonds aux collectivités publiques, dont les finances sont possiblement en difficulté. Rappelons

que Vaud obtenait en 2003 la note «A» qui plaçait le canton au dernier rang des collectivités notées en Suisse.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 06 décembre 2022

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DFA, Valérie Dittli, conseillère d'Etat
DFA, Pascal Rattaz, chef du Service d’analyse et gestion financières

**TÉLÉCHARGEMENT(S)**